

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 19
JANVIER-FÉVRIER
MARS 2018



Retour en images à Villaz



Que d'associations regroupées dans la cour de l'école **sous le pilotage de l'APE, pour la 2^e édition du marché de Noël** le samedi 16 décembre 2017, merci à nos petits lutins qui ont fait venir le père Noël.



Un public au complet en l'église de Villaz le **vendredi 24 novembre 2017, le groupe vocal: LA VOIX EN CŒUR A CŒUR** a interprété des grands succès de la chanson française.



Cérémonie du 11 nov. 2017 Malgré les premiers froids, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 de la première guerre mondiale a rassemblé de nombreux villazois. En hommage aux 36 poilus de Villaz morts pour la France, les enfants des classes de CM1-CM2 ont chantés la Marseillaise et les Allobroges.



VU EN 2017, CE QUE NOUS DEVRIONS NE PLUS VOIR EN 2018.





LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis

Voilà maintenant une année que nous sommes entrés dans la nouvelle agglomération du "GRAND ANNECY" avec 42 autres communes ; finalement 34 suite à la constitution des communes nouvelles d'ANNECY et de FILIERE.

Un travail très important a été réalisé, en collaboration avec le GRAND ANNECY, par nos élus et nos agents pour les transferts et les dé-transferts de compétences, les mises en place opérationnelles, les adaptations des personnels et la mise au point des flux financiers associés; je tiens à vivement à les remercier.

Tout n'est pas encore parfait mais je crois que vous n'avez pas trop souffert des dispositions qui ont été prises, soit imposées par la loi, soit par des nécessités de rationalisation ou de solidarité. De nombreux élus de Villaz se sont d'ailleurs investis dans les diverses nouvelles commissions du GRAND ANNECY pour sécuriser et optimiser les services rendus à notre population.

Maintenant un autre objectif a été défini : doter le GRAND ANNECY d'un projet de territoire autour d'une vision partagée de l'avenir. Les élus, mais aussi les habitants, seront impliqués dès 2018 pour construire ce projet; vous qui vivez sur ce nouveau territoire, nous ne manquerons pas de vous tenir informés et de vous proposer des temps pour venir échanger et formuler des idées pour son avenir. Pour revenir à notre périmètre communal et comme je vous l'avais déjà expliqué nous sommes, comme toutes les collectivités,

fortement sollicités pour participer directement : à la baisse des dotations ou indirectement : à la baisse des subventions pour participer à l'effort de réduction du déficit de l'Etat. Notre situation financière est bonne mais notre capacité à investir diminue malgré notre dynamisme économique et notre croissance démographique. 2018 sera toutefois l'année du démarrage des travaux importants pour la voie douce, le cimetière et les vestiaires du Varday. En 2018, malgré notre volonté de croissance modérée, nous allons certainement atteindre le cap des 3500 habitants ce qui nous imposera d'appliquer les directives de la loi SRU pour la création de logements sociaux (normalement 25% du nombre de nos résidences principales). Compte tenu de notre situation géographique spécifique et des insuffisances en matière de transports en commun, nous travaillons avec les services de l'Etat et le GRAND ANNECY pour optimiser la répartition de ces logements sur l'intercommunalité et lisser l'application mais aussi sur les mesures à prendre pour les opérations de logements à venir.

Beaucoup de travail nous attend donc encore pour 2018 et je profite de cet éditto pour vous souhaiter à toutes, à tous et à vos familles une très bonne nouvelle année 2018 et surtout une excellente santé.

Votre Maire

Votre maire,
Christian MARTINOD



Christian MARTINOD, maire de Villaz, le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter le vendredi 19 janvier 2018 à 19h à la salle des fêtes de Villaz pour la cérémonie des vœux du maire qui sera suivie d'un verre de l'amitié.

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal

Crédits photos : Mairie / Les associations / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque évènement villazois et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

La qualité de l'air



L'hiver dernier a connu plusieurs périodes de mauvaise qualité de l'air en Haute Savoie, qui ont été largement relayés dans les médias. L'hiver 2017/2018 est maintenant bien engagé, c'est l'occasion pour Villaz et Vous d'apporter des réponses à vos questions :

- Qu'est ce qui influe sur la qualité de l'air ?
- Que font les pouvoirs publics pour améliorer cette qualité ?
- Que puis-je faire à mon niveau ?

Qu'est-ce que la qualité de l'air ?

L'air que nous respirons peut contenir des centaines de polluants sous forme gazeuse, solide ou liquide. Un certain nombre de polluants "génériques" conduisent à une pollution de fonds et font l'objet d'un suivi en continu par les réseaux de mesure de la qualité de l'air (ATMO Auvergne Rhône Alpes pour nous) :

- les particules fines : PM10 et PM2,5 communément appelées poussières proviennent majoritairement de la combustion des combustibles solides, des véhicules Diesel et ponctuellement d'industries
- les oxydes d'azote : NOx sont émis lors des combustions (oxydation de l'azote contenu dans le combustible et de l'azote de l'air)
- les oxydes de soufre : SOx sont émis lors de la combustion de carburants contenant du soufre

• l'ozone n'est pas directement rejeté par les sources de pollution, mais se forme par réaction photo chimique aux UV (soleil) à partir de précurseurs: NOx et composés organiques volatils)

D'autres polluants font l'objet de suivis plus ponctuels, notamment du fait de la présence de sources d'émission locales : métaux lourds, composés organiques volatils (COV), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Qu'est ce qui influe sur la qualité de l'air ?

Un épisode de pollution correspond à une période durant laquelle les valeurs admises pour une bonne qualité de l'air sont dépassées pour un ou plusieurs polluants. La Haute Savoie est plus particulièrement sensible aux épisodes hivernaux, correspondant à des dépassements sur les paramètres particules et parfois NOx. Ils interviennent lorsque les conditions de dispersion sont mauvaises, et que les chauffages fonctionnent à grande puissance. Le chauffage au bois est particulièrement mis en cause. Il représente en moyenne annuelle 49 % des émissions de particules, mais ce taux peut monter à 80 % en période de froid.

Ces épisodes font l'objet d'une information de la part de la préfecture. A Villaz, elles sont désormais relayées sur notre site web et diffusées par notre newsletter (une raison

de plus pour vous inscrire!). Elles sont également transmises aux établissements accueillant des publics sensibles (école, crèche, garderie, clubs sportifs).

En quoi consistent les messages d'information en cas de pic ?

- Lorsque les premiers seuils de pollution sont dépassés, il est émis un message d'information/recommandations. Ces recommandations sont de type sanitaire: mesures à prendre pour protéger les populations, notamment les plus fragiles. Elles sont aussi de type comportemental : inciter à des comportements limitant les rejets de polluants.
- Lorsque le niveau de pollution augmente, il est émis un message d'alerte comportant, outre les recommandations, des mesures obligatoires telles que la réduction de la vitesse de 20 km/h ou l'interdiction d'accès au centre-ville pour les véhicules les plus anciens.

Que font les pouvoirs publics ?

Le Grand Annecy auquel nous appartenons s'est engagé à travers la réalisation de bus à haut niveau de service, la mise en œuvre du schéma cyclable, le développement de l'offre Vélonécyc, de l'autopartage et du covoiturage, le renforcement des parkings relais, l'accompagnement des plans de déplacements en entreprises.

Attention, désormais en cas d'atteinte du niveau d'alerte, l'accès au centre d'Annecy nécessite que le véhicule soit muni d'une vignette Crit'air adaptée.

Le Grand Annecy participe au Fonds Air qui permet de remplacer les appareils de chauffage au bois obsolètes (foyers ouverts et fermés d'avant 2002) par du matériel moderne plus performant. L'aide financière s'ajoute au crédit d'impôt déjà existant dans la limite d'un plafond défini par l'Etat.

Que puis-je faire pour améliorer la qualité de l'air ?

Attention, la qualité de l'air se mesure tout au long de l'année, et son impact sur la santé n'est pas seulement lié aux seules périodes de pics de pollution. Chacun doit donc être particulièrement vigilant lors de ces pics, mais doit aussi essayer de réduire son impact sur des actions de fonds comme :

- limiter l'usage du chauffage au bois d'agrément, et le proscrire totalement les jours de pics de pollution
- remplacer son chauffage principal au bois par un système plus performant, ou mieux par un autre mode de chauffage
- proscrire tout brûlage à l'air libre, notamment de végétaux
- abandonner pour son véhicule l'usage du Diesel



- réduire l'usage de sa voiture en privilégiant les transports en commun ou le covoiturage, en particulier pour les trajets domicile-travail.

Adresses utiles :

Grand Annecy :

<https://www.grandannecy.fr/>

ATMO Auvergne Rhône Alpes :

<http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

Préfecture de Haute Savoie :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

Crit'Air :

<https://www.certificat-air.gouv.fr/>

POURQUOI "L'AIR DE NOS MONTAGNES N'EST IL PLUS CE QU'IL ÉTAIT"

Tout d'abord, la mesure de la qualité de l'air s'est développée et les critères se sont sévérés au fil du temps ; quand on ne mesurait pas, il n'y avait pas de pollution !

La Haute Savoie cumule les conditions défavorables de dispersion de la pollution (relief et conditions météorologiques).

La Haute Savoie connaît un développement démographique sans précédent : 12 000 habitants supplémentaires chaque année.

L'usage du chauffage au bois, héritier de la tradition rurale du département, est plus développé que la moyenne.

La voiture est très utilisée, alors que les transports en commun sont peu développés. Ainsi 100 000 frontaliers quittent chaque jour la Haute Savoie, la plupart en voiture.



Hommage à Roger Allard-Métral

Roger,

Je vais me permettre encore de te tutoyer comme c'était toujours le cas lorsque nous nous rencontrons.

En 1959, tu n'avais que 36 ans lorsque tu es devenu pour 12 ans notre Maire, après un mandat écourté de ton prédécesseur pour raisons de santé.

Il avait fallu très rapidement prendre les responsabilités et très vite tes compétences et tes qualités humaines furent reconnues de tous.

Roger, avec la modestie qui te caractérisait, tu n'aurais pas aimé que l'on fasse un long discours à ton propos, mais ce n'est pas une raison suffisante pour te laisser partir sans dire que nous te devons beaucoup pour avoir défendu avec sagesse, honnêteté et bon sens les intérêts de notre commune.

Plusieurs projets importants furent réalisés au cours de tes mandats, parmi eux :

- la construction du nouveau presbytère et la rénovation du clocher de l'église,
- l'aménagement de la place de la Mairie avec le transfert du cimetière,
- le premier aménagement de la salle des fêtes (autrefois la fruitière), après son rachat



Roger ALLARD-METRAL entouré des 2 anciens maires : Bernard EMIN à droite, Bernard CONTAT à gauche)

- par la commune à la coopérative laitière,
- la construction du terrain de football au chef-lieu,
- le premier lotissement d'habitations au quartier du Loutré...

Toujours, tu faisais confiance à ton équipe et toujours, tu as su être, avec bonne humeur, disponible pour rendre service. Tu avais toujours une histoire à raconter et bien souvent tes talents de conciliateur et de médiateur furent utiles.

Chères Villazoises et chers Villazoïses nous perdons un homme de grande valeur qui était aussi notre doyen.

Roger, nous te remercions pour le soin que tu as pris à préparer l'avenir de notre commune que tu aimais tant, et que tu tenais à honorer de ta présence à toutes les cérémonies.

Ton départ nous attriste. Au nom du Conseil Municipal et de tous nos habitants, je présente à ton épouse Marie Thérèse, à tes enfants, petits et arrières petits enfants mes plus sincères condoléances.

Allocution du maire Christian Martinod aux obsèques de Roger Allard-Métral

Le conseil municipal en bref

Conseil du 2 octobre 2017

Changement de grade de l'Éducateur des Temps d'Activités Physiques et Sportives. Signature d'une convention de mise à disposition avec l'Association Sportive du Parmelan.

Signature d'une convention avec la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) pour la mise à disposition de la commune d'une directrice en charge du centre de loisirs et de la coordination des TAP.

Signature d'une convention avec la commune de Nâves-Parmelan pour participer au financement du poste de l'animateur de l'activité Pass'sport.

Attribution du reliquat de subventions communales et intercommunales à ACEPP74, Hand-Ball Club de la Fillière, Livre-Evasion, Collège du Parmelan, Jardin des moufflets, Espaces femmes, Bibliothèque de Villaz.

Équipements sportifs du Varday: accord sur le projet d'extension des vestiaires du foot et la création d'une salle de réception utilisable par l'ASP et les autres associations.

Acquisition de portions de parcelles chez Coquart et chemin de la Pareusaz pour régulariser l'emprise de la route.

Approbation du plan de déneigement et salage des routes – hiver 2017/2018: le Conseil départemental intervient sur les routes départementales. Pour les voies relevant de la compétence de la commune, outre les services techniques municipaux, le déneigement est confié au GAEC du Château des Côtes d'Aviernoz, à la SARL Croset de Groisy ainsi qu'à Tardivel Nicolas.

Conseil du 20 novembre 2017

Fixation des tarifs municipaux pour 2018: droit de stationnement des taxis, cimetière, travaux de reprographie, locations salles municipales, prestations diverses, occupation du domaine public, jardins familiaux.

Changement de grade de différents personnels municipaux

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif à plein temps à compter du 01/01/2018 pour assurer, en particulier, l'accueil et l'état civil.

Avis sur la demande de renouvellement d'exploitation et l'approfondissement du carreau nord actuel de la carrière CARMACO à Annecy-le-Vieux située dans le rayon d'affichage de Villaz. Le conseil s'est prononcé

favorablement et a demandé qu'il soit exigé de la société CARMACO un engagement formel et des mesures auditées pour que l'impact environnemental en matière de bruit, vibrations et pollution soit conforme aux limites fixées par la loi.

Dérogation à la règle du repos dominical - reconduction de 5 "dimanches du maire": 6 mai 2018 (Foire aux Bestiaux), 9 septembre 2018 (Vogue), les 3 dimanches précédant les Fêtes de Noël et de fin d'année: 16, 23 et 30 décembre 2018.

Zone 2AU au sud de la zone d'activités de la Fillière: au vu des risques futurs de développement d'activités à fortes nuisances et dans l'objectif d'une préservation de cet espace à destination des générations futures, le Conseil se prononce pour un classement de cette zone en zone N, pour la gestion des parcelles boisées par l'ONF et pour la signature d'une convention avec AREA afin d'apporter des fonds en vue d'une gestion durable de cette forêt.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet: www.villaz.fr

Bilan municipal 2017 et projets 2018



Commission Finances,
Administration générale



Commission Vie associative
et culturelle, Communication
et Animation



Groupe de travail délégué
équipements scolaires,
périscolaires et sportifs



Commission Urbanisme,
Aménagement et
Environnement



Commission Travaux, Voirie,
Bâtiments et Réseaux



Etat-civil



Commission Scolaire,
Périscolaire, Enfance
et Jeunesse



Groupe de travail délégué
à l'Économie,



Centre Communal
d'Action sociale



CCAS

Le maire et les membres élus : Christian Martinod, Camille Allard-Métral, Catherine Daniel, Christian Frisson, Lionel Raffort, Hélène Sonnerat.

Membres désignés : Gilles Belin, Mireille Bellanger, Christiane Chatelain, Fabienne Lesque, Evelyne Trouvé.

Le centre communal d'action sociale exerce sa compétence sur le territoire de la commune avec un budget autonome, voté par le conseil municipal. Présidé par le maire de la commune, il a deux fonctions principales : la mise en œuvre d'une politique d'action sociale locale (éducation, santé, aide sociale, prévention...); la coordination de l'action sociale entre les différentes structures ou institutions d'accompagnement.

Le conseil se réunit une fois par trimestre et entre-temps en petit comité pour traiter des problèmes ponctuels et des urgences.

Au cours de cette année 2017, l'action du C.C.A.S. a été développée en direction de plusieurs axes importants pour la commune :

L'ATELIER ÉQUILIBRE SÉNIOR

En association avec l'hôpital d'Annecy se sont déroulés, les mercredis matin, des activités physiques adaptées en direction des séniors. Les nombreux participants ont redécouverts les bienfaits de l'activité physique lors de leur présence dans cet atelier. Très satisfaite de cet atelier, la majorité des participants a décidé de poursuivre cette action dans le cadre du F.J.E.P.

LES JARDINS FAMILIAUX

Toutes les parcelles ont été attribuées (il y avait même une liste d'attente). Avant la trêve hivernale, les jardins ont été un lieu d'intense animation et un espace très coloré.

OCTOBRE ROSE

Pour une première implication à cette action de prévention des cancers, avec le comité départemental, nous avons eu le plaisir de constater une bonne participation des Villazoïses.

Après un déplacement de la salle des fêtes vers le stade du Varday, où ont été organisées des activités sportives encadrées par les trailers du Parmelan. Un pot de l'amitié, a permis de dévoiler les résultats du questionnaire sur la connaissance de la commune. Les gagnants ont reçu des lots fournis par des commerçants de la commune que nous remercions chaleureusement, particulièrement : Créatif, Villaz en fleurs et Côté Bien-être.



ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET AIDE FINANCIÈRE

9 logements ont été attribués et 7 logements communaux ; tout comme quelques aides financières en bons alimentaires.

REPAS DES ANCIENS

Cette rencontre autour d'un repas, servi par les élu(e)s est l'occasion d'échanges et de rencontres pour les anciens. C'est un moment de convivialité, parfois de musique et de chant. Le prochain repas est fixé le Dimanche 4 Mars 2018 à la salle des Fêtes. Tous ceux qui ont plus de 70 ans, sont invités à s'inscrire auprès de la mairie.

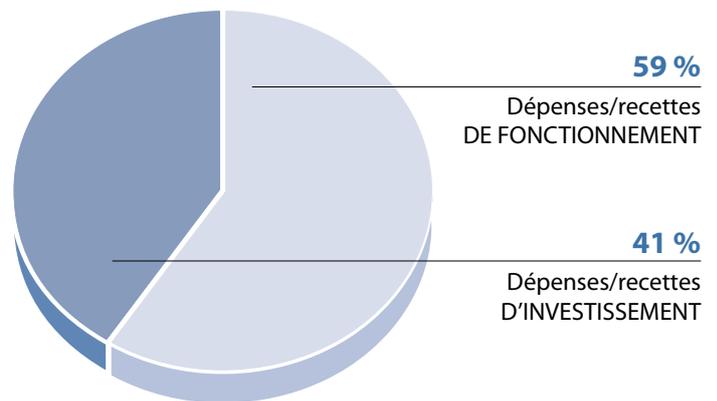




Commission Finances et Administration générale



Sylviane Baud, 1^{er} adjoint au maire
en charge de la commission Finances et
Administration générale



La commission est composée des élus suivants : Alain Bonaventure, Jacques Cossalter, Marie-Noëlle Delétraz, Bernard Dufournet, Sylvain Dunand-Chatellet, Hélène Sonnerat. Les élus s'appuient sur la compétence de collaboratrices, Isabelle Coudy et Véronique Mégard. Cette commission, qui a tenu 8 réunions en 2017, a une double compétence : principalement, la gestion des finances communales avec la préparation du budget en début d'année et les adaptations budgétaires en cours d'exercice. Il s'agit d'évaluer les investissements et dépenses de gestion possibles compte-tenu des recettes attendues, impôts locaux, dotations de l'Etat, subventions et produits domaniaux ; ce travail s'effectue en lien permanent avec l'ensemble des commissions. La seconde mission porte sur des questions d'administration générale, à savoir l'organisation des services et la gestion des personnels municipaux.

BUDGET 2017

Le budget 2017 a été voté le 27 mars 2017 en équilibre à hauteur de 5 809 088 € :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 456 822 €
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 352 266 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	460 255 €
Impôts et taxes dont impôts directs : 657 880 € TH - Taux communal : 7,98 % TFB - Taux communal : 7,54 % TFNB- Taux communal : 48,42 % <i>Ces taux sont inchangés depuis 2009. A rappeler que l'impôt économique (CFE et CVAE) est perçu par l'intercommunalité du Grand Annecy</i>	1 439 632 €
Diverses dotations (état, fonds genevois, compensation Grand Annecy....)	611 730 €
Report 2016	945 205 €

DÉPENSES

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de gestion, un montant de 1 279 670 € a pu être transféré sur la section d'investissement pour des travaux et projet publics. Les dépenses réelles de fonctionnement se sont donc élevées à 2 177 152 €, réparties entre les charges à caractère général (35 %), les charges de personnel (43 %), et les intérêts de la dette et charges diverses (22 %).

Remboursement capital emprunts	187 200 €
Etudes - projets d'investissement et documents d'urbanisme	116 088 €
Réalisation travaux et équipements	1 898 486 €
Diverses dépenses	150 492 €

Les 2 352 266 € proviennent, pour moitié, du virement de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 1 176 133 € et, pour le reste, des diverses dotations et subventions.

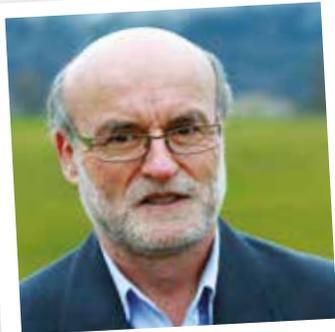
Les investissements réalisés à hauteur de 1 898 486 € sont développés par ailleurs dans le bilan présenté par chacune des commissions thématiques.

ADMINISTRATION GENERALE

Les services municipaux ont eu à gérer en 2017 les conséquences des transferts de compétences liés à l'intégration de notre commune au Grand Annecy. Le transfert de la gestion de l'Eau, qui jusqu'ici était répartie entre plusieurs de nos agents, s'est accompagné du départ d'un agent expérimenté du Service technique, ce qui a naturellement apporté quelques changements pour l'équipe. La reprise par la commune de la compétence Jeunesse avec la mise en place du Centre de loisirs à compter du 1er septembre dernier a apporté de nouvelles charges de travail. Nos services comptent 21 agents de la fonction publique territoriale (accueil du public et administration, service technique et urbanisme, secteur scolaire, périscolaire et sportif). Enfin, il faut rappeler le départ en retraite d'Hubert Hirschberger, Directeur des Services techniques, et l'arrivée de son successeur, Jean-Luc Grandmottet.



Commission Urbanisme, environnement, aménagements



*Bernard Clary, 2^e adjoint au maire
en charge de la commission Urbanisme,
environnement, aménagements*

La commission, pilotée par Bernard Clary, maire adjoint en charge de ces thèmes, est composée de Camille Allard-Metral, Alain Falabrino, Karine Picaronie, Pierre-Georges Mercy, Lionel Raffort, Christian Martinod. Elle se réunit tous les 15 jours.

L'année 2017 a constitué une année de transition puisque Hubert Hirschberger, directeur des services techniques, a fait valoir ses droits à la retraite et a été remplacé par Jean Luc Grandmottet. Une période de recouvrement de 3 mois a pu être organisée, améliorant ainsi la continuité du service.

Les missions de la commission sont de :

DÉLIVRER LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les autorisations au titre des droits des sols sont délivrées par le maire de la commune. En 2017, une partie des demandes, jusque-là instruites par les services techniques de Villaz, a été instruite par le service spécialisé créé au sein du Grand Annecy. Le nombre de dossiers ainsi traités devrait augmenter en 2018. Cependant, la commune conserve la phase d'accueil du public, d'information et de vérification de la complétude des dossiers ; la commission urbanisme émet un avis sur chaque dossier.

ANTICIPER ET MAÎTRISER DE DÉVELOPPEMENT FUTUR DE LA COMMUNE

Faire vivre notre PLU (plan local d'urbanisme)

Le PLU de Villaz a été approuvé en 2011. Le 21 mars 2016, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU. Cette révision ne devrait pas modifier fondamentalement les grands axes du document actuel, conformes aux orientations nationales et départementales d'économie des espaces naturels et agricoles. La révision devra notamment démontrer la compatibilité du PLU avec le SCoT (schéma de cohérence territoriale) du bassin annécien, et fixer l'orientation d'aménagement pour le chef-lieu. Le bureau d'études désigné après appel à la concurrence a organisé plusieurs séances de travail avec la commission urbanisme. L'objectif est d'approuver la modification



du PLU avant la fin de l'année 2018. Les réunions de concertation seront organisées lorsque le Projet d'Aménagement et de Développement Durable aura été calé.

ANTICIPER LES AMÉNAGEMENTS FUTURS

En conjuguant les négociations amiables et les outils réglementaires (espaces réservés, procédures d'alignement), la commission s'efforce de maîtriser les espaces qui seront nécessaires aux aménagements futurs de la commune.

PILOTER LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La liaison douce Chef-lieu Vignes Varday

La première phase de ce projet (secteur des Vignes-Grattepanche-Varday) a bénéficié des subventions escomptées. Une entreprise a été désignée après appel à la concurrence et les travaux, retardés par les incertitudes sur le projet Bouygues du secteur, démarreront au premier trimestre 2018. L'aménagement du stationnement au stade du Varday sera engagé dans la continuité.

L'aménagement du chef-lieu

Les études réalisées par le cabinet spécialisé qui a été désigné n'ont pas à ce jour abouti à un projet d'aménagement pleinement satisfaisant. Des compléments s'avèrent nécessaires. Un rendez-vous sera pris avec les villazoises dès qu'un ou plusieurs scénarios seront suffisamment élaborés.

ÉTUDIER LES AUTRES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Plusieurs projets de sécurisation ont été étudiés en 2017 (aménagement de la rue du Porche Rond, accès à l'arrêt de car d'Onnex.). Ils devront faire l'objet d'arbitrages budgétaires avant leur réalisation



Commission petite enfance, scolaire, périscolaire et jeunesse



Aurélia Gomila-Patty, 3^e adjoint au maire en charge de la petite enfance, le scolaire, le périscolaire et la jeunesse



La nouvelle aire de jeux



Une sortie du centre de loisirs

Vice-présidente : Aurélia Gomila-Patty, maire-adjointe

Membres de la commission : Catherine Daniel, Sylvain Dunand-Chatellet, Christian Frisson, Stéphanie Gerbaud, Lionel Raffort, Blaise Rosay.

Membre extérieur : Stéphanie Claudé

Cette année scolaire a été encore riche en projets et en nouveaux partenariats. En effet, la commission scolaire a beaucoup travaillé dès janvier 2017 sur le retour de la compétence petite enfance et jeunesse à Villaz suite à la dissolution de la CCPF et le choix pour Villaz de ne pas intégrer la commune nouvelle de Fillière.

LE CENTRE DE LOISIRS DE VILLAZ, MAINTENANT GÉRÉ PAR LA FOL

À la suite de la reprise de la compétence jeunesse pour la commune de Villaz, nous avons fait le choix de déléguer à la commune de Fillière la gestion du centre jusqu'au mois d'août 2017. À partir de septembre 2017 et après un long travail d'analyse de la commission scolaire, la commune a fait le choix de signer une convention avec la FOL 74 (Fédération des œuvres laïques) pour la gestion du centre de loisirs. Leur sérieux, leur réseau ainsi que leur expertise permet à notre commune d'avoir une gestion de qualité et de pouvoir continuer à accueillir les enfants de notre commune, ainsi que ceux de Nâves-Parmelan, en maintenant le tarif.

L'année 2018 va encore réserver des surprises puisque le centre de loisirs va **ouvrir ses portes aux 11/17 ans**; au programme : sorties bowling ou cinéma, soirées, jeux de sociétés, activités sports.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, UNE FIN CERTAINEMENT PROGRAMMÉE POUR SEPTEMBRE 2018

L'année 2017 aura été une année de transition pour les TAP mis en place en avril 2014. En effet, suite aux élections présidentielles et du décret de fin juin 2017, les communes pouvaient dorénavant demander le droit de revenir à la semaine de 4 jours, en proposant tout de même un accueil pour le mercredi matin.

La commune de Villaz a choisi de garder le mode actuel sur l'année scolaire 2017/2018 et de consulter les habitants pour un retour éventuel à 4 jours à la rentrée 2018.

Cette fin novembre 2017, le récent Conseil d'École, l'avis du Conseil Municipal ainsi que le sondage auprès des parents ont permis de valider le choix d'un retour à la semaine de 4 jours pour septembre 2018. Nous allons donc faire passer notre demande de dérogation et vous informerons de la suite donnée.

LA PETITE ENFANCE

De nouvelles initiatives ont été lancées avec les assistantes maternelles et la crèche les Renardeaux visant à travailler en commun et permettre aux parents de bien connaître l'ensemble des modes de garde sur notre commune.

Un projet de matinée petite enfance est en création pour le mois de mars 2018, où tous les acteurs de la petite enfance sur Villaz et Nâves se regrouperont afin de se présenter et échanger avec les parents recherchant un mode de garde.

DE NOUVEAUX JEUX À VILLAZ

Vous avez certainement remarqué que de nouveaux jeux ont vu le jour près de l'école. Il était urgent de pouvoir sécuriser cette aire de jeux et permettre aux enfants de jouer en toute tranquillité. Nous avons donc clôturé cet espace, changé le revêtement pour un sol amortissant et coloré, ajouté un jeu aérien pour les plus grands.

Nous espérons que cet espace vous donnera satisfaction et nous avons déjà remarqué qu'il devenait un lieu convivial de rencontre où les parents et la grand-parents pouvaient faire connaissance tandis que les enfants s'amuse.

En cette fin d'année, nous tenions à remercier chaleureusement notre personnel de mairie qui travaille avec sérieux et engagement pour le bien-être de nos enfants. Que ce soit au ménage, à la cantine, aux TAP, à l'accueil administratif de la mairie, à l'école maternelle en tant qu'ATSEM ou aux travaux, ils mettent tout en œuvre que les 386 élèves scolarisés à l'école primaire puissent étudier de la manière la plus sereine possible. Nous remercions vivement les enseignants et la directrice de l'école primaire avec qui la collaboration est basée sur l'échange et la recherche de solutions communes.



Commission Vie Associative & Culturelle Communication et Animation



Pascale Paris 5^e adjoint au maire en charge de la vie associative & culturelle, de la communication et de l'animation.



Octobre Rose 2017 réussi

Pilotée par Pascale PARIS, adjointe au maire en charge de la Vie Associative et Culturelle, la communication et l'Animation, cette commission est composée de Camille Allard-Metral, Roger Bonazzi, Bernard Clary, Catherine Daniel, Pascale Desbrueres, Bernard Dufournet, Christian Frisson, Aurélia Gomilaet Hélène Sonnerat.

Une belle année 2017 pour les animations villazoises

COMMUNICATION

Toujours plus de Villaz Actus, la lettre électronique, 8 numéros en 2017, c'est mieux qu'en 2016 et 2015. Nous vous espérons toujours plus nombreux pour vous abonner ; 405 à ce jour soit une progression de 100 abonnés par an qui devrait être boosté en 2018 avec l'évolution du site www.villaz.fr "en responsive", autrement consultable par tout type d'interface y compris les téléphones portables. Nous avons pris le parti de développer la communication digitale sans pour autant abandonner votre Villaz&Vous qui nous l'espérons vous donne une lecture informative et illustrée. A signaler aussi, le projet d'un panneau lumineux d'information a été remis au goût du jour et budgété pour que fleurissent des informations de dernières minutes au cœur du village.

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

Une belle année 2017 pour les animations villazoises avec des conditions climatiques propices à une matinée de l'environnement, une semaine de théâtre qui bat son plein, des APE-Rosé prolongés, une fête nationale animée... , un octobre rose mobilisateur... et pour terminer l'année avec un marché de Noël fédérateur où bon nombre d'associations se sont groupées pour la venue du Père Noël pour le plaisir des grands et des petits.

Sans oublier le volet culturel avec l'équipe de la Bibliothèque qui propose des sélections de livres en phase avec la thématique des animations, mais également leurs propres animations de la dictée institutionnelle au café-littéraire.

Nous remercions tous les bénévoles pour toutes ces occasions de rencontres sympathiques. Nous souhaitons vivement que ces animations continuent en 2018 ! Nous préparons une conférence

sur la Parentalité et l'Artyshow fera son retour, en plus des traditionnels rendez-vous : réunion des associations en avril, forum et vogue en septembre.

La commission s'est vue confié l'embellissement du chef-lieu qui devrait se concrétiser en 2018 par l'investissement et l'installation d'appuis vélos et de bancs autour de l'église, des jeux et du city. Le fleurissement du parterre derrière l'église et quelques remises à niveau d'autres plantations.

Nous avons projeté la revalorisation du circuit villazoise "La ronde des fruits", circuit à la découverte des arbres fruitiers pour la sauvegarde des anciennes variétés de pommiers et poiriers.

Et toujours en action de fond, la commission veille à l'adéquation des équipements publics aux usages des activités sportives, de loisirs et milite pour la rénovation des locaux quand l'investissement de nouvelles structures n'est pas possible.



Fête nationale, le 13 juillet à Villaz



Commission Travaux, Voirie, Bâtiments et Réseaux



Alain Bonaventure, 4^e adjoint au maire
en charge des travaux, de la Voirie,
des Bâtiments et des Réseaux



Renforcement du pont de Moiron

Vice-résident : Alain Bonaventure

Membres : Sylviane Baud, Bernard Dufournet, Pascale Paris-Ferraris, Jean Paul Rauxet puis Pierre Georges Mercy, Blaise Rosay et Gérard Tardivel.

Participe également : Hubert Hirschberger puis de Jean-Luc Grandmottet, Directeurs des services techniques.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

L'année 2017 est moins marquée que l'année 2016 par les investissements importants, toutefois, près de 230 000€ ont été consacrés à l'entretien de notre patrimoine et à la sécurité :

- > Un budget de 15 200 € pour la consolidation du pont de Moiron.
- > Un budget de 10 000 € pour la réalisation et à la modification du réseau d'eaux pluviales avec notamment une extension d'eaux pluviales à Disonche route des Fontaines (4 600 €) et Route de Grattepanche.
- > Un budget de 26 000 € pour l'amélioration de la sécurité des usagers :
 - mise en place de radars pédagogiques à divers endroits de la commune
 - amélioration de la signalisation horizontale notamment au niveau des passages piétons
 - pose de signalisation verticale notamment de limitation de vitesse
 - éclairage public au niveau du parking et des chemins piétonniers rue des Ecoles.
- > Un budget de 102 000 € pour l'entretien de nos bâtiments, notamment la réfection complète, avec travaux d'isolation (changement de menuiseries extérieures, portes palières) des deux logements situés au-dessus du groupe scolaire n°1 pour un montant de 65 000 €.
- > Un budget de 30 700 € est en cours de réalisation pour le

changement de bornes lumineuses impasse des Otalets ou le solde de travaux d'éclairage public rue des Otalets, la pose de nouveaux candélabres rue des Ecoles et le relampage général des projecteurs du stade du Varday.

> Un budget de 35 000 € pour l'entretien de nos routes avec notamment :

- Point à Temps Automatique (PATA) sur les voies communales : entretien courant

Le véhicule léger SAXO de 17 ans d'âge, servant aux personnels techniques, administratifs et élus, a été remplacé par une CITROEN C3 d'occasion, pour un montant de 10 500 €.

Des travaux, budgétés sur 2017, sont engagés et devraient commencer au printemps 2018 :

- réfection des murs de l'enceinte du cimetière pour 115 000 €
- réfection de la toiture et zinguerie de l'abri du cimetière pour 15500€
- réfection de la zinguerie du groupe 1 pour 8000€
- aménagement du carrefour Route du Félan/Route des Provinces, avec point d'apport volontaire de déchets pour 45 000€

L'eau potable n'est plus de notre compétence depuis le 1^{er} janvier de cette année, mais celle du Grand Anney.

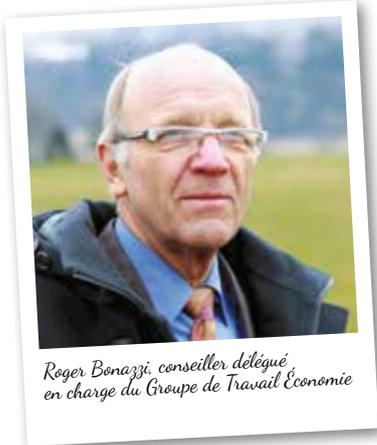
Il est à noter que trois gros chantiers de renforcement d'eau potable, d'un budget total de 360 000 €, ont été réalisés sur notre Commune par le Grand Anney :

- renforcement Route du Pont d'ONNEX : du Pautex à Chez Saguignon
- renforcement Route de Grattepanche : de la Route des Vignes au Chemin des Vergers
- renforcement au Hameau d'Onnex : du Catton au Hameau.

Parallèlement, le Conseil départemental a mené dans de bonnes conditions la seconde et dernière tranche de travaux pour le désamiantage de la Route d'Aviernoz.



Groupe de Travail Economie



Roger Bonazzi, conseiller délégué en charge du Groupe de Travail Economie



Créé en soutien à l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie, les services et le tourisme, ce groupe de travail est piloté par Roger Bonazzi, conseiller municipal délégué.

L'année 2017 aura été une année de reprise pour l'économie locale et régionale. A Villaz, l'accroissement régulier de la population a facilité un niveau d'affaires correct dans le commerce et les services. Le Bâtiment / Travaux Publics a bien tiré son épingle du jeu afin de répondre aux programmes de logements engagés. L'artisanat et l'industrie se sont développés dans un contexte de demande soutenue. Les échos qui nous sont parvenus des entreprises étaient plutôt favorables, certains dirigeants nous faisant part de leur difficulté à trouver de la main d'œuvre...

VILLAZ MEMBRE DU GRAND ANNECY (G.A)

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, notre commune fait partie du Grand Anancy, une instance importante née de la fusion de 5 intercommunalités du bassin annécien, dont le Pays de Filière. Le Grand Anancy regroupe 34 communes, 44 zones d'activités et plus de 203 000 habitants. Dans un souci de cohérence territoriale et de mutualisation des services, le G. A possède désormais la compétence économique. D'autres compétences (l'urbanisme, l'eau) lui ont aussi été transférées.

QUESTION POSÉE : quelle répartition entre la commune et le G.A ? Au cours des derniers mois, le Groupe de Travail Economie a réfléchi à la définition des rôles respectifs du Grand Anancy et de la Mairie. Qui fait quoi ? Qui finance les investissements ? Qui assure le suivi



du quotidien et la relation de proximité ? Qui est responsable de quoi ?

Dans le commerce et les services, la commune conserve une autonomie totale.

Par exemple, dans le projet actuel de requalification urbaine et commerciale du Centre-Village, la Mairie est "seul maître à bord". Un comité de pilotage, formé d'élus de la commission d'urbanisme et d'élus du Groupe de travail Economie, assure le suivi des consultations et des études. In fine, c'est le Conseil Municipal, et lui seul, qui décidera des orientations qui seront retenues et qui assurera le suivi des opérations.

Dans les secteurs du Bâtiment, de l'artisanat et de l'industrie, il en va autrement puisque c'est le Grand Anancy qui a la main. C'est maintenant lui qui gère tous les Parcs ou Zones d'activités, en assure la supervision, accueille les investisseurs et prend en charge les investissements. La commune pour sa part conservera au sein du P.A.E, son rôle de partenaire de proximité et de suivi de la vie quotidienne des installations et équipements. Ajoutons que Villaz sera bien représenté au sein du Grand Anancy par le Maire, membre du Conseil Communautaire et par 4 élus membres des commissions. Chacun pourra ainsi faire entendre sa voix en respectant l'intérêt général, mais aussi, en se faisant entendre pour la sauvegarde de ses propres spécificités.

ACTIONS DU G.T.E EN 2017 (EN COURS)

- création en cours d'un onglet "Vie économique" sur le site municipal villaz.fr
- recherche d'une solution d'amélioration de la téléphonie mobile dans le Parc d'Activités
- visites d'entreprises et articles parus sur le bulletin municipal
- participation au projet de requalification du centre-village
- participation à la révision du PLU au niveau du PAE
- étude d'une aire d'accueil au départ du chemin des cascades
- évolution de la présence postale



Le Parc d'Activités Economiques de la Filière dépend désormais du Grand Anancy pour la stratégie globale et les investissements mais aussi de la Mairie pour le suivi de la vie quotidienne et la relation de proximité



Groupe de Travail Equipements



Lionel Raffort conseiller délégué en charge du groupe de travail Equipement



La nouvelle classe

Le groupe de travail équipements scolaires, périscolaires et sportifs est composé des élus suivants : Aurélia Gomila-Patty, Alain Falabrino, Sylvain Dunant-Chatellet, Alain Bonaventure, Christian Frisson et du directeur des services techniques.

Retour sur quelques réalisations 2017 sur les équipements scolaires, périscolaires et sportifs

CRÉATION D'UNE CLASSE ÉLÉMENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE..

Avec une moyenne de 27,3 élèves par classe en 2016-2017, la légère augmentation des effectifs à la rentrée de septembre a permis la création de la quinzième classe et nous avons dû l'équiper en chaises, tables, TBI (tableau blanc informatique), etc.. avec un risque de suppression si les effectifs ne sont pas maintenus l'an prochain. Rénovation... une nouvelle jeunesse pour nos équipements.

POURSUITE DE LA MODERNISATION DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Avec l'achat de six vidéoprojecteurs, l'ensemble des 15 classes est désormais équipé en moyens modernes pour projeter films, exercices et documents préparés par l'enseignant ou issus d'internet (2018 verra l'installation des 4 derniers TBI). Simultanément, nous avons lancé un plan d'équipement sur 3 ans d'ordinateur portable pour chaque enseignant.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

Nos bâtiments anciens ont besoin de travaux de mise en conformité aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR). Il s'agit de places de stationnement PMR, mains courantes, signalétique, sanitaires PMR, guides podo-tactiles, etc. Après diagnostic, une programmation des travaux (estimation 200 000 €) sur 3 ans sauf exception, a été proposée aux services de l'état. Début 2018, la Mairie, l'église et la bibliothèque seront les premiers bâtiments traités.

EXTENSION DES VESTIAIRES DU VARDAY... UN BESOIN, UN PROJET BIEN CONCRET

Avec l'accroissement des effectifs des pratiquants du club de foot (ASP) et surtout avec nos féminines et leur équipe senior en

particulier, les anciens vestiaires se révélèrent insuffisants et un peu dépassés. Lancé en 2016, le projet d'extension vise à créer un nouveau bâtiment comprenant au rez de chaussée : deux vestiaires aux normes avec douches et sanitaires et un petit vestiaire avec douche et toilettes pour le club de tennis. A l'étage, une salle de réception avec bar, de 70 m² environ, permettra d'accueillir les enfants, leurs parents, les joueurs et le public. Cette salle, pour une meilleure mutualisation, sera disponible en semaine, pour des activités et réunions d'associations..

Plusieurs fois modifié, respectant les normes sportives et surtout optimisé pour réduire les coûts (estimation 600 000€) sans concession sur la qualité de la construction, le projet vient de se concrétiser par un dépôt de permis de construire. Les travaux devraient débuter au mois d'avril pour une réception en mars 2019. C'est l'architecte David Ferré qui a conçu ce bâtiment et qui sera maître d'œuvre.



Les vestiaires du Varday,... en 2019



Etat Civil

NAISSANCES 2017

11 janvier 2017	Tiago GUICHENAL METRAL
17 janvier 2017	Kylian DERONZIER
26 janvier 2017	Zac GLÉMOT
28 janvier 2017	Lucas BERNARD
14 février 2017	Jade DEMOLIÈRES
18 février 2017	Elya ALLARD
16 mars 2017	Augustin BOVET
19 février 2017	Lou GUYOT HENRIOT
19 mars 2017	Mathys MOULENE
22 mars 2017	Hanaé BOUCHET
21 avril 2017	Luna COQ
14 mai 2017	Antoine CADET
23 mai 2017	Gabriel ISARD
2 juin 2017	Paul BRITES
9 juin 2017	Albin HERRGOTT
3 juillet 2017	Yanis DERONZIER
2 août 2017	Alice BERT-ERBOUL
2 août 2017	Paul CANET
10 août 2017	Lola SABLONNIÈRE
15 septembre 2017	Enzo VALENTE MALCOTTI
27 septembre 2017	Louise CIBRARIO
10 octobre 2017	Loane MORICEAU
20 novembre 2017	Lilian PLEVY
25 novembre 2017	Lou THEUNISSEN DEPIGNY
26 novembre 2017	Henri PARIS
17 novembre 2017	Camille PELLARIN

MARIAGES 2017

25 mars 2017	Jean-Philippe MONFORT et Marion CHARPENET
22 avril 2017	Alexandre VITTOZ et Chloé ROGUET
6 mai 2017	Jean-Michel SONNERAT et Christelle CAMANDONE
26 mai 2017	Olivier HOBERDON et Karine MILLET-DERONZIER
27 mai 2017	Célian GRUFFAT et Samantha BUFFET
22 juillet 2017	Francis MARTELIN et Rokhaya CAMARA
22 juillet 2017	Kévin ROZÉ et Justine BRUN
12 août 2017	Laurent THÉOPHILE et Mathilde BOUMIER
19 août 2017	Erwan LE MENTEC et Anne-Claire LEMOINE



DÉCÈS FIN 2016 ET 2017

30 décembre 2016	François SONNERAT
15 janvier 2017	Bernadette REMILLON ép. COMTE
20 janvier 2017	Louis René BEVILLARD
27 janvier 2017	Suzanne HYVRIER ép. RIBOT
23 mai 2017	Solange RENAULT Vve MERCIER
20 juillet 2017	Roger DURET
1 août 2017	Pietro BRAVIN
2 août 2017	Marie-Victoria SABIANI ép. DELHUMEAU
2 août 2017	Charlotte BESNARD
11 novembre 2017	Jean-Marie PELLARIN
14 novembre 2017	Yvon PELLARIN
22 novembre 2017	Roger ALLARD MÉTRAL
10 décembre 2017	Paulette SACQUEPEY vve SAGNES
10 décembre 2017	Eugène BAUD

RECENSEMENT DES JEUNES

Il est rappelé que toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie dès l'âge de 16 ans.

Documents à fournir : pièce d'identité - livret de famille - justificatif de domicile.



AEL - ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire en fête

Le 21 décembre dernier, l'accueil périscolaire accueillait parents et enfants pour le pot de fin d'année ! Un grand merci à tous les participants ! L'accès aux locaux avait été décoré pour l'occasion par le groupe des CE1. Les enfants ont en effet fêté à leur manière la fin de l'année 2017 et l'arrivée de 2018, en fabriquant, décorant, cuisinant, Sablés, roses des sables, truffes, guirlandes et autres décorations ont rejoint leurs nouvelles maisons.

Toute l'équipe des animateurs et parents bénévoles vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2018 !

Rendez-vous dès la rentrée pour la reprise des activités avec notamment la découverte de la zumba, animée par Audrey Ceyhan deux fois par mois (deux groupes, calendrier disponible auprès de Martin).

Le prochain Grand Jeu "la nuit au musée" se déroulera le 9 février !

Contact : Martin Poncet (directeur accueil périscolaire) : 07 81 86 28 55
Planning.ael@gmail.com



ASP FOOT

C'est la trêve pour tous nos footballeurs, un peu de repos avant un programme riche pour la 2ème partie de saison, avec les tournois et les stages pendant les vacances.

Les dates de reprise seront disponibles sur le site internet en fonction de la météo, et principalement de l'enneigement du terrain.

Le club vous attend tous au loto, programmé le dimanche 11 mars à la salle des fêtes de Villaz, début des parties 17h.

Contact : Foot à 11 - Yvonick BEVILLARD - 06 60 13 31 15 - yvonick.aspvillaz@gmail.com

Foot Féminin - Maxime MANDALLAZ - 06 08 09 61 63 - maxime.aspvillaz@gmail.com

Ecole de Football - Mathieu DUPORT-ROSAND - 06 62 41 26 06 - mathieu.aspvillaz@gmail.com

Retrouvez les infos du club et de nombreuses photos sur notre site internet : aspv.foooteo.com

Les membres du comité de l'ASP vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018 !!!



MARCHE EN FILIERE

Le Club "Marche en Fillière" a tenu son Assemblée Générale le 17 novembre à la salle des Fêtes de Groisy. Ce Club de 170 adhérents propose des randonnées pour tous, été comme hiver, et de plusieurs niveaux : les mardis en journée et demi-journée ainsi que les vendredi matin et après-midi, des randos à la semaine ou sur 3 ou 4 jours, en étoile ou en itinérant, et une sortie surprise dans l'année. L'assemblée générale

donne lieu à un repas partagé. Une seule règle pour tous : bonne humeur et convivialité.

Contact : Odile TILLIER-BOUILLLOT, Naves-Parmelan 04 50 60 69 67 / o.tillier@laposte.net

CRÈCHE LES RENARDEAUX

Cette année les Renardeaux font de la géographie ! Ils étudient les enfants d'ici et d'ailleurs... A commencer par eux-mêmes car chaque enfant a relié sa photo de famille aux villes d'origine de ses parents. Nous avons donc commencé par un tour de France avant de nous ouvrir sur le monde ! Les pros ont célébré l'enfance en dégustant des spécialités des pays qui possèdent de drôles de coutumes. Certaines sont assez soft et elles ont ainsi appris qu'à Bali un nourrisson n'est jamais posé à terre lors des 3 premiers mois de sa vie et d'autres bien plus spéciales comme celle de la tribu des Huichols au Mexique que nous n'oserions décrire dans ce magazine ! Les parents ont quant à eux eu la chance d'assister à un spectacle des musiques du monde avec leurs Renardeaux. Noël approchant nous avons ouïe dire que cette année le père Noël serait africain et que le sapin laisserait sa place à un baobab !



LE TAROT DU PARMELAN

Le Club de Tarot du Parmelan est heureux de vous annoncer la création d'un site internet dédié à la formation au jeu de tarot. Nous avons eu envie de partager ce site avec tous ceux qui sont passionnés par le jeu de tarot. L'idée est de venir échanger, partager et co-construire la manière de progresser et se faire plaisir en jouant au tarot.

Nous vous invitons à découvrir, sur le site, une rubrique de formation animée par Timothée MEYNET sur le commentaire de donnes qui ont été jouées en finale du Tournoi InterClubs 2017... Cette rubrique est interactive : poser vos questions ou compléter l'analyse par vos propres commentaires.

www.tarotduparmelan.fr



BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

L'année 2017 à la bibliothèque aura été riche en activités qui ont incité nos lecteurs à fréquenter assidument nos locaux : Prix Rosine Perrier, cafés littéraires avec L. Salun, L. Guillaume ... "En attendant Noël". Une exposition autour des

aurores boréales nous fait entrer en beauté dans l'année 2018. A cette occasion, nous invitons tous nos lecteurs le 12 Janvier 2018 à sa clôture, en présence de l'artiste Joëlle Rodrigues à 18 heures. Bien sûr nous organiserons notre traditionnelle dictée le samedi 17 mars 2018 à 10h, puis nous participerons au prix Rosine Perrier. 2018 sera aussi l'occasion d'accueillir les classes de l'école une fois tous les 2 mois autour d'activités ludiques qui familiariseront les enfants avec le fonctionnement d'une bibliothèque et la découverte des livres. D'ailleurs dès leur plus jeune âge, ils s'approprient déjà les locaux (crèches, centre de loisirs).

De plus nous rappelons à nos lecteurs adultes qu'ils sont invités à participer à nos réunions consacrées à nos futurs achats de livres. Leur avis est fondamental afin que chacun devienne l'acteur de ses lectures ... Si des ados sont intéressés, nous pouvons créer la même rencontre avec eux.



LE BALAFON SAVOYARD

A Doudou, les récoltes battent leur plein : Sorgho, petit mil, maïs, coton, haricots, arachides, sésame, fonio ... Les récoltes de cette année sont prometteuses et l'on espère bien refaire les réserves qui étaient à leur plus bas niveau depuis 15 ans. Les cantines scolaires ont pu démarrer dès le premier Novembre grâce à l'appui du Balafon savoyard et de l'état burkinabé. Le forage d'eau potable est fonctionnel au collège. Et si l'alimentation n'est plus un problème, l'imagination sera au rendez-vous pour la santé, le tracteur, le cinéma, les réunions, les micro-crédits, la scolarisation de tous et toutes.

Le financement reste encore très aléatoire pour tout cela et le Balafon savoyard vous invite le 24 février 2018 à 20h30 pour une soirée cabaret : chansons françaises avec Manu Ravel Metral.

L'ÉCHO DU PARMELAN

Et oui, encore une année d'écoulée... et notre batterie-fanfare est toujours là, pleine de bonne humeur, de bonne volonté et de projets pour 2018 ! Nous vous souhaitons avant toutes choses une merveilleuse année 2018 et espérons vous retrouver à nos côtés à chacune de nos manifestations car nous avons besoin de votre présence, vous, public, et de votre soutien.

Effectivement, l'associatif est difficile de nos jours car tout le monde à un agenda plein à craquer, et il est parfois compliqué de tout concilier ! Nous avons envie de jouer de nouvelles choses, de nouveaux rythmes, mais pour cela il nous manque encore de nombreux musiciens, notamment des basses. Alors n'hésitez plus à vous joindre à nous, juste pour le plaisir de la musique!

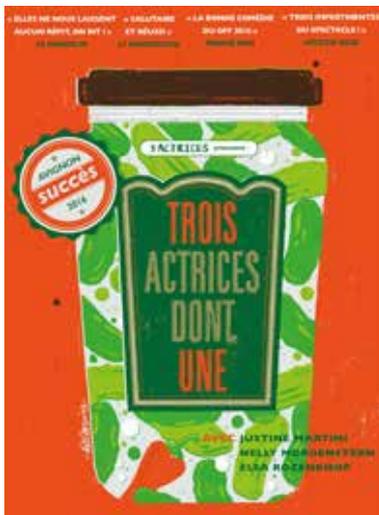
Nous vous tiendrons informés de nos différentes manifestations au fur et à mesure de leur programmation.

Dans l'attente nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 février 2018 pour notre vente de boudin au marché de Nâves



LA PAROISSE

- Rappel : Messes à Villaz à 10h : le 2^e dimanche du mois.
- Messes en famille : 18h église de Pringy, 13 janvier, 24 février et 17 mars.
Particulièrement pour les enfants catéchisés avec leurs parents.
- Eveil à la foi : enfants 3 à 7 ans : 14 janvier à 10h à Villaz, 4 février à 10h à Argonay.
- Dimanches de la parole : échanges avec un théologien pendant le catéchisme des enfants, 9h à 12h, pour tous : 28 janvier à Pringy, 4 mars à Cuvat.
- Mercredi des cendres 14 février : entrée en Carême. Célébration à Nâves, 20h.
- Ordination diaconale à Villaz : 25 février à 15h.
- Déjeuner paroissial festif : 11 mars, ouvert à tous.
- Rameaux, temps fort pour toute la paroisse : 25 mars à Nâves, 9h à 12h, la messe à 10h30.
- Vendredi Saint 30 mars. Chemin de croix à Villaz à 15h.
- Samedi Saint, Veillée Pascale, 31 mars. Messe à Villaz, 20h30.



FJEP

Ski de piste : reprise de l'activité, le 10 janvier 2018.
Départ du parking de l'école de Villaz à 12h.
Soirée Théâtre : vendredi 9 février 2018 à 20h
salle des Fêtes de Villaz,
Entrée adulte : 10 € enfants - de 12 ans : 5 €
Vacances de Février
Stage Argile : enfants/ ados les 19, 20, 21 et 22 février 2018
Stage Arts plastiques : enfants les 12, 13, 14 février 2018; Adultes le 10 février 2018



CONFÉRENCE PARENTALITÉ À VILLAZ EN 2018

La commission Vie associative, communication et animation de la mairie de Villaz, l'ACEPP74, la crèche Les Renardeaux, l'Association des Parents d'Elèves, l'AEI-garderie périscolaire, et les assistantes maternelles se réunissent afin de vous proposer au printemps 2018, une conférence sur votre commune autour de la parentalité ou comment être parent aujourd'hui ? Après une première réunion en décembre pour définir les grandes lignes organisationnelles, il a été décidé d'adresser un sondage aux parents pour nous aider à choisir entre trois thèmes. Avec plus de 100 réponses, le thème "Comment accompagner son enfant et savoir réagir face à ses émotions ?" est arrivé largement en tête. Nous vous remercions les parents qui ont contribué à ce sondage. Nous avancerons dans ce projet lors de la prochaine réunion du 10 janvier 2018 à élaborer dans les détails, le contenu et la forme de cette conférence. Nous souhaitons que cet événement soit le plus rassembleur possible afin qu'il réponde aux attentes et questionnements d'un maximum de parents. Ainsi nous vous invitons à rejoindre notre comité de pilotage animé par l'ACEPP74 - vieasso@acepp74.fr www.acepp74.fr



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

L'aventure humaine et vocale -

Un public au complet à l'église de Villaz, le vendredi 24 Novembre 2017. Le parrain de cœur François-René DUCHABLE de l'association LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR a donné avec grand talent un récital avec de grandes œuvres classiques : Bach, Scarlatti, Beethoven. De belles émotions ont pu être partagées avec ce duo chaleureux accompagné du chanteur ténor : KRY'S FLORIAN qui a interprété des airs sacrés comme Panis Angelicum, Ave Verum Corpus ou Santa Maria de Mascagni. Une complicité chaleureuse entre ces 2 artistes qui a charmé le public conquis. D'autres surprises musicales se sont intégrés au concert avec la chanteuse Lynn'KA et Paule DAVID ainsi que le pianiste Stefano MARCHITELLI. Enfin le groupe vocal de Villaz : LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR a interprété des grands succès de la chanson française.

Un enregistrement sera diffusé sur les ondes de RADIO SEMNOZ en décembre prochain et une émission radio en direct sur le thème des bienfaits du chant sera animée par les choristes, le chef de chœur de LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR.

LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR donnera des concerts en 2018 et si vous souhaitez rejoindre le groupe vocal, n'hésitez pas à contacter /

M.A. Glorieux - Tél : 06 73 31 30 88
lavoixenchoeuracoer@orange.fr

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 mars 2018 à l'adresse mail : communication@villaz.fr

La prochaine édition du Villaz&Vous paraîtra fin mars, ce sera le n°20 de avril-mai.

Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.

Nouveau relais La Poste

Depuis le 4 décembre 2017, le service postal est assuré à Villaz à travers un Relais Poste établi dans le magasin Carrefour Express. Monsieur Selloum et son équipe accueillent les clients du lundi au vendredi de 7h à 20h, les samedis et dimanches de 8h à 20h.

Principaux produits et services assurés :

- Vente de timbres à usage courant
- Vente d'enveloppes et de prêts à poster
- Dépôt et retrait de lettres et de paquets, y compris les objets recommandés hors valeurs déclarées, contre-remboursements, Chronopost, objets en nombre et sous contrat,
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt à poster de réexpédition
- Dépannage financier : retrait de 150 € maximum, dépôt sur le compte



Tarifs 2018 de l'eau

Le GRAND ANNECY a décidé une harmonisation progressive sur 10 ans des tarifs de l'eau de toutes les communes rattachées (15 tarifs existants) incluant aussi la suppression de la part fixe et des conditions de dégressivité.

Pour Villaz, cette harmonisation a un effet très modéré :

Tarif 2017 de 0 à 400 m³ :

1,30 €/m³ HT avec part fixe 55 €

Tarif 2018 de 0 à 400 m³ :

1,36 €/m³ HT avec part fixe 4,50 €

Circulation des engins à moteur

La circulation des engins à moteurs sur les voies ouvertes à la circulation : routes départementales et communales mais aussi chemins ruraux, revêtus ou non, est interdite aux véhicules qui ne sont pas homologués et immatriculés. C'est le cas notamment des mini motos, certaines motos de cross, certains quads ainsi que tout véhicule à moteur ayant subi des modifications de ses caractéristiques techniques. Ce type d'engins n'a le droit de rouler que sur un terrain privé et fermé.

Et même sur un terrain privé, il est nécessaire de respecter les conditions d'âge et celles relatives au permis en fonction de la cylindrée du véhicule. Tout contrevenant est passible des sanctions prévues à l'article R. 321-4 du Code de la route : contravention de 5^e classe, soit 1 500 €. En outre, les assureurs ne couvriront pas les utilisateurs en cas d'accident.

Les événements de votre village

Cérémonie des vœux du Maire

Tous les villazoises et les villazoises sont conviés à 19h dans la salle des fêtes, qui sera suivi du verre de l'amitié.

19, 20 et 21 janvier

Journées portes ouvertes à la Roseraie, venez découvrir les métiers et les différentes fillères des compagnons du devoir et du tour de France.

Vendredi 9 février

Soirée théâtre FJEP salle des fêtes à 20h

Samedi 24 février

Soirée cabaret du Balafon savoyard – Salle des fêtes à 20h30 - Chansons françaises avec Manu Ravel Metral.

Dimanche 4 mars

Le traditionnel repas des anciens offert par le CCAS, et servi par les élu(e)s. Les plus de 70 ans sont invités à s'inscrire auprès la mairie.



Samedi 11 mars

Le traditionnel loto de l'ASP débutera à 17h à la salle des fêtes.

Samedi 17 mars

La bibliothèque organisera des animations autour de la langue française et, en particulier la désormais traditionnelle dictée. Ouvert à tous, petits et grands.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

5 janvier 18h	9 mars 18h
26 janvier 20h	23 mars 18h
9 février 18h	6 avril 18h
23 février 18h	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi :
8h30-11h00 / 14h30-16h30
Mardi :
8h30-11h00 / 16h30-19h30
Jeudi :
8h30-11h00 / 13h30-16h30
Fermeture le mercredi
Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr